



Marignane,
Le 29 Août 2020

PROTOCOLE SANITAIRE A L'ATTENTION DES MEMBRES DE L'OCE

Le Protocole ci-dessous détaillé est mis en place au sein de l'OCE, **en complément** du protocole communiqué par la Fédération Française d'Escrime et après concertation des membres du Bureau.

Merci de bien en prendre connaissance et nous le retourner daté et signé.

- **Accès à la salle d'armes et Accueil**

L'accès à la salle d'armes est désormais interdit aux accompagnants. Seuls les tireurs, cadres et responsables de salle sont autorisés à y pénétrer. Les parents devront laisser leurs enfants à l'entrée de la salle, où ils les reprennent par la suite.

Le port du masque est exigé pour tous.

Un marquage au sol et un sens de circulation ont été installés à l'entrée afin que les règles de distanciation physique soient respectées et éviter les regroupements à l'entrée de la salle.

L'application du gel hydro alcoolique est également exigée dès l'entrée en salle d'armes.

L'accès aux sanitaires est interdit

- **Inscriptions**

Les inscriptions seront échelonnées sur 2 jours.

Il est demandé à chaque adhérent de se présenter à la salle d'armes munis d'un masque, d'un stylo et de la fiche d'inscription dûment complétée (disponible sur notre site).



- **Matériel**

Du gel hydro-alcoolique est à disposition

Une poubelle à pédale est mise en place dans la salle.

Si le matériel d'escrime est fourni par le club, il sera remis à l'adhérent au moment de l'inscription et prêté pour l'année (contre caution).

Chaque escrimeur apportera une serviette et essuiera son masque et son arme au début et à la fin de chaque séance. Cette serviette est personnelle.

De même, il apportera sa propre bouteille d'eau (plus d'accès aux sanitaires ni de distribution d'eau) ainsi que ses lingettes désinfectantes.

Les élèves arriveront en tenue et masqués.

Les vestiaires sont supprimés et serviront de salle de stockage afin de libérer de l'espace dans la salle.

Les escrimeurs auront ainsi accès à un système de casiers où ils pourront déposer leurs effets personnels, sous le contrôle de l'éducateur, qui veillera ainsi à éviter les regroupements

- **Entraînements et assauts**

Les échauffements et le travail des fondamentaux seront effectués de préférence avec un masque et dans le respect des distanciations.

Le corps à corps doit au maximum être évité.

Après le match, il est impératif de s'essuyer avec une serviette personnelle la sueur du visage avant de mettre le masque (un masque mouillé est inefficace).

Les périodes de repos obéissent aux mêmes règles (port du masque et distances) et sans « mélange » des armes, masques et gants.



Le lavage des mains ou la désinfection par du gel hydro-alcoolique sera obligatoire.

Le matériel utilisé sera désinfecté en fin de séance.

La poignée de main de fin de combat est remplacée par un salut des armes et un « merci » (aucun contact physique, ni par la main, ni par le coude).

Le système de branchement sera désinfecté à chaque fois que cela est nécessaire.

L'horaire des entraînements a été fixé afin que les différents groupent ne se croisent pas. Il convient donc de respecter scrupuleusement ces horaires.

- **ENGAGEMENT DE TOUS**

Les enseignants, dirigeants et bénévoles montreront l'exemple en respectant les règles de distanciation (masques, abstention d'embrassades et de poignées de main, distanciation physique...).

Toute personne qui présente un signe évocateur d'une infection à coronavirus (fièvre, gêne respiratoire, toux sèche, nez qui coule, trouble du goût ou de l'odorat, douleur dans la poitrine..) de ne pas venir à la salle d'armes ou de renoncer à son entraînement jusqu'à ce que le diagnostic de COVID soit infirmé.

Ces mesures ayant été prises afin d'assurer au mieux la sécurité de tous, le bureau de l'OCE se réserve le droit d'exclure (ponctuellement ou définitivement) toute personne (adhérent ou accompagnateur) qui ne respectera pas ce protocole

Nom

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »